

Pour diffusion immédiate
COMMUNIQUÉ

Qualité de l'air dans les classes

La FAE exige que le gouvernement publie les données détaillées transmises par les détecteurs de CO₂

Montréal, le 20 janvier 2022 – La réouverture des écoles en début de semaine, alors que les taux d'hospitalisation liés au variant Omicron atteignent des sommets, a suscité son lot d'inquiétudes, tant chez les parents que chez les enseignantes et enseignants. Puisque le gouvernement martèle depuis plusieurs jours que les écoles sont sécuritaires, la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) lui demande d'agir avec transparence en rendant publiques toutes les données détaillées recueillies par l'entremise de l'ensemble des détecteurs de CO₂ installés dans les classes, et ce, rétroactivement depuis le moment de leur installation.

Depuis le retour en classe, plusieurs enseignantes et enseignants ont fait part de leurs grandes inquiétudes en constatant, au cours de leurs premières journées de classes, des taux de CO₂ dépassant les normes de 1500 ppm établies par le gouvernement. Des photographies circulent d'ailleurs en grand nombre sur des médias sociaux et témoignent de ces taux de CO₂. « Le gouvernement a adopté et mis en place un protocole de mesure de qualité de l'air décrié par de nombreux experts. Plusieurs irrégularités dans la prise des mesures ont également été mises au jour par les médias. Dans ce contexte, et alors que les écoles étaient des vecteurs importants de la COVID-19 avant le congé des fêtes, il est évident que de nombreux profs se questionnent et s'inquiètent. Si le gouvernement est si convaincu de la bonne qualité de l'air, et du peu de risque de transmission, il doit acquiescer à notre demande et faire preuve de transparence afin de rassurer les parents et le personnel en rendant toutes ces données publiques et permettre ainsi aux chercheurs indépendants qui le souhaitent d'avoir accès à ces informations », affirme Sylvain Mallette, président de la FAE.

L'arrivée des variants Delta et ensuite Omicron a permis de réaliser à quel point la qualité de l'air dans les établissements scolaires est un enjeu important. Si le gouvernement Legault veut garder les écoles et les centres ouverts et garantir l'accès à l'ensemble des activités et des services pour tous les élèves, jeunes et adultes, la qualité de l'air devrait être sa priorité. « Il est urgent que le gouvernement se dote des plus hauts standards en cette matière, nous le répétons depuis l'automne 2020. Alors que les températures sont glaciales, les protocoles actuellement en place permettent difficilement à un établissement scolaire d'obtenir l'installation d'un échangeur d'air. En effet, même si le niveau de CO₂ dépasse la moyenne quotidienne de 1 500 ppm, le Ministère demandera, préalablement à toute autre intervention, d'ouvrir les fenêtres de la salle de classe. Ce n'est pas sérieux! », dénonce M. Mallette.

La FAE estime qu'un plan crédible et ambitieux relativement à la qualité de l'air dans les écoles devrait rapidement être adopté. Les travaux pour sa réalisation devraient être menés promptement, notamment par l'installation d'échangeurs d'air dans toutes les classes où subsistent des problèmes liés à la qualité de l'air. De plus, d'autres mesures, telles l'accès aux masques N95 pour les personnes enseignantes qui le souhaitent et le suivi et traçage des cas d'infection dans les écoles devraient également s'ajouter.

À propos de la FAE

La FAE regroupe neuf syndicats qui représentent plus de 50 000 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'enseignement en milieu carcéral, de la formation professionnelle, de l'éducation des adultes et le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi que 2 300 membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE). Elle est présente dans les régions de Montréal, de la Capitale-Nationale, de Laval, de l'Outaouais, des Laurentides, de l'Estrie et de la Montérégie, où se situent les quatre plus grands pôles urbains du Québec.

- 30 -

Source : Marie-Eve Rancourt
Conseillère à la vie politique et aux communications
me.rancourt@lafae.qc.ca
514 709-7763